

Le
choix
de
l'école

Rapport d'impact 2023

Le Choix de l'école



Pourquoi faire une mesure d'impact ?

La démarche de mesure d'impact consiste à identifier et quantifier les impacts sociaux, environnementaux, économiques d'une association. Par cette mesure nous voulons prouver l'utilité de notre action et mieux la piloter. Elle constitue un élément structurant de notre stratégie à venir.

Après plusieurs années d'existence, c'est tout naturellement que nous avons souhaité mesurer l'impact de notre action auprès des enseignants que nous accompagnons. Ainsi en 2021, grâce au soutien financier de La Fondation La France s'Engage, nous avons missionné Kimso, un cabinet indépendant, spécialisé en évaluation d'impact social. Notre étude porte sur les enseignants à différentes étapes du programme (à l'entrée, à la fin de la première année, à la fin de la deuxième année et 18 mois après la fin du programme) et les chefs des établissements qui les accueillent. Les thématiques abordées par cette mesure sont la qualité de la formation, l'impact du programme sur le parcours professionnel des enseignants, l'impact sur l'établissement.

L'étude a démarré en 2021 et s'est déroulée sur 2022. Elle sera reconduite tous les ans. Les principaux résultats sont détaillés dans les pages suivantes.



Le Choix de l'école en bref

Notre mission

Dans un contexte de pénurie d'enseignants, la mission du Choix de l'école est de contribuer à la réussite scolaire de tous les élèves, quelle que soit leur origine sociale. En partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, Le Choix de l'école travaille sur la valorisation du métier d'enseignant et suscite l'engagement en éducation prioritaire de jeunes diplômés et actifs qui ne se destinaient pas à l'enseignement. Pour faciliter leur entrée dans le métier et favoriser la réussite de leurs élèves, Le Choix de l'école accompagne ces jeunes enseignants pendant leurs deux premières années.

Nos actions

Le Choix de l'école agit sur les inégalités scolaires en travaillant sur le métier d'enseignant via quatre leviers :

1

Promouvoir et valoriser le métier d'enseignant en rappelant l'impact sur les élèves et la réalité d'un quotidien riche et stimulant.

2

Encourager et susciter la reconversion de profils diversifiés dans le métier d'enseignant en éducation prioritaire.

3

Faciliter l'entrée dans le métier par la formation et l'accompagnement. Les jeunes enseignants sélectionnés sont accompagnés durant leurs deux premières années.

4

Consolider la suite du parcours professionnel par un accompagnement personnalisé de chaque enseignant en deuxième année.

Profils et motivations

des enseignants accompagnés

Les enseignants que nous accompagnons ont envie d'exercer un métier à impact, socialement utile, qui contribue à la réduction des inégalités scolaires. Ils partagent la volonté de s'engager et de découvrir le métier par le terrain tout en étant formé et accompagné.

71 %
de femmes



27 ans
en moyenne à
l'entrée du
programme



29 %
d'hommes

Diplôme et expérience professionnelle

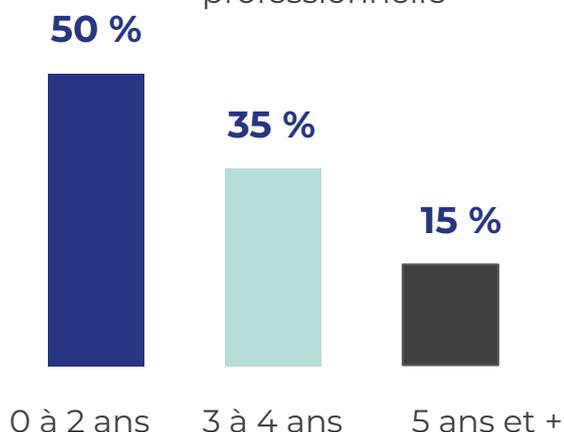
32 % Ecole de commerce

29 % Universités françaises
et étrangères

25 % IEP

14 % Ecole d'ingénieurs

Nombre d'années d'expérience
professionnelle



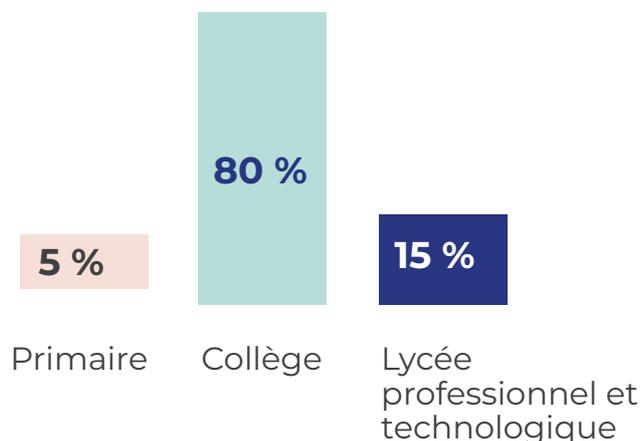
Où enseignent-ils ?*

52 % Académie de Créteil

30 % Académie de Versailles

11 % Académie d'Aix-Marseille

7 % Académie de Paris



*Données basées sur le statut des 170 enseignants répondants parmi les 4 cohortes interrogées pendant le programme.

Un programme plébiscité

9,2 / 10

Note moyenne de recommandation du programme donnée par les enseignants.
Soit un **NPS de 76.**

Cette satisfaction prend notamment appui sur deux facteurs particulièrement appréciés dans le programme : **l'accompagnement à la gestion de classe** et la **création d'un collectif de pairs soutenant.**

1. Un accompagnement efficace en gestion de classe

96 %

des enseignants qualifient d'utile ou déterminant l'accompagnement du Choix de l'école sur ces sujets.

% d'enseignants se sentant **capables de gérer une classe.**

% d'enseignants considérant avoir des bonnes connaissances ou des connaissances suffisantes sur

la pédagogie et la didactique.

Avant le programme

62 %



Fin de 2ème année

100 %

32 %



88 %

300 heures de formations en moyenne avec Le Choix de l'école sur 2 ans

→ **100 heures** : de formations pendant le Campus d'été

→ **100 heures** : de formations transversales pendant les 2 ans

→ **100 heures** : de formations disciplinaires pendant les 2 ans

EN COMPARAISON

Selon l'enquête TALIS (2013), en France les enseignants d'éducation prioritaire estiment consacrer au collège **21 % du temps de classe à l'instauration et au maintien d'un climat de classe favorable (contre 16 % hors éducation prioritaire et 12 % dans le privé)**. Cela représente une diminution du temps effectif accordé aux apprentissages des élèves. Par exemple, en se fondant sur ces différences de temps utile apprécié par les enseignants dans TALIS (2013), sur 4h de français par semaine annoncées en classe de 3e, le temps d'enseignement effectif serait de 2h30 en éducation prioritaire, 2h45 hors éducation prioritaire et 3h dans le privé.

2. Un collectif soutenant

L'un des axes forts du programme du Choix de l'école est l'accent mis sur le collectif. Cette communauté facilite la coopération et permet un partage de bonnes pratiques et le développement d'initiatives individuelles et collectives.

Un accompagnement personnalisé

3 visites en classe par an, par un enseignant référent

5 entretiens individuels par an avec ce référent

Un accompagnement collectif

3 campus dans l'année qui regroupent tous les enseignants accompagnés et les alumnis*

Une formation collective toutes les 3 semaines

Des parcours thématiques qui favorisent la collaboration

92%

des enseignants en première et deuxième année du programme **ressentent un sentiment d'appartenance au collectif du Choix de l'école.**

74 %

estiment avoir des **retours réguliers sur leur travail** de la part du Choix de l'école (enseignants référents, staff ...).

77%

des enseignants en première et deuxième année du programme **déclarent qu'ils se sentent souvent aidés à trouver des solutions lorsqu'ils partagent leur problème avec le collectif.**

EN COMPARAISON

Selon le rapport PISA, la France fait partie des pays de l'Union européenne où les enseignants collaborent le moins entre eux. L'étude Talis 2018 indique qu'un quart seulement des professeurs français déclare appartenir à une communauté apprenante, soit une proportion nettement en-deçà de la moyenne de l'OCDE (40 %).

*Les alumnis sont les personnes anciennement accompagnées par l'association dans l'enseignement.

Des enseignants investis dans leur établissement

95 %

des enseignants commençant le programme déclarent qu'**enseigner auprès d'élèves défavorisés renforce leur motivation** ou est déterminant dans leur engagement.

Les enseignants accompagnés par Le Choix de l'école sont animés par le désir de s'engager pour leurs élèves et leur établissement. Ils croient en leur capacité à agir. Ils contribuent donc naturellement à la vie de l'établissement et initient des projets avec leurs élèves.

50 % des enseignants de 1ère et 2ème années **sont professeurs principaux.**

71 % des enseignants en 2ème année **participent au dispositif "Devoirs faits".**

44 % des enseignants en 2ème année **ont fait intervenir une personne de leur réseau pour un projet dans l'établissement.**

Focus sur un projet monté par des enseignantes

Le procès de Médée, mis en scène par des élèves de collège, porté par Romane et Julia :



“

En classe de Seconde, nous avons mis en scène le procès de Médée à la fin d'une séquence préparée en binôme, dédiée à la pièce de Corneille. Les élèves se sont emparés de cette question de la justice et ont débattu afin de déterminer ce qui était juste. Il nous semble que même les élèves qui ont eu de nombreuses difficultés à la lecture du texte de Corneille, ont pu comprendre plus facilement et de manière plus approfondie les enjeux de la pièce et de la figure de Médée. Le fait d'avoir à porter eux-mêmes un jugement sur le personnage, d'être autorisés à le condamner ou à le défendre, les a poussés à essayer de saisir les raisons de ses actes et les motivations qui l'animent.

”



Projection des enseignants

après les 2 ans du programme

Projection dans l'enseignement

% d'enseignants déclarant
souhaiter continuer à enseigner après les 2 ans du programme.

Au début du programme

46 %



À la fin des 2 ans

77 %

L'accompagnement et la formation pendant les deux premières années d'entrée dans le métier permettent **d'accroître significativement la capacité des enseignants à se projeter durablement dans l'enseignement.**

Cependant, à l'issue du programme, **seuls 58% des enseignants passent et obtiennent un concours de l'enseignement.**

Ce différentiel s'explique notamment par les freins à court et long terme identifiés par les enseignants après deux ans d'activité.

Freins à la poursuite dans le métier d'enseignant

Freins identifiés par les enseignants en fin de 2ème année du programme *

Freins importants à court terme

71 %

Une affectation géographique non choisie en début de carrière

62 %

Les rouages administratifs de la fonction publique

Le Choix de l'école par ses actions contribue à lever certains freins en agissant sur :

- La formation initiale et continue
- Le bien-être des enseignants
- La mobilité professionnelle entrante et sortante.

Freins potentiels à long terme

62 %

Un sentiment d'impuissance face à des difficultés sociales trop importantes des élèves

55 %

Des moyens insuffisants alloués à la formation continue

51 %

Un métier trop fatigant et éprouvant

49 %

Un métier pas assez bien rémunéré

35 %

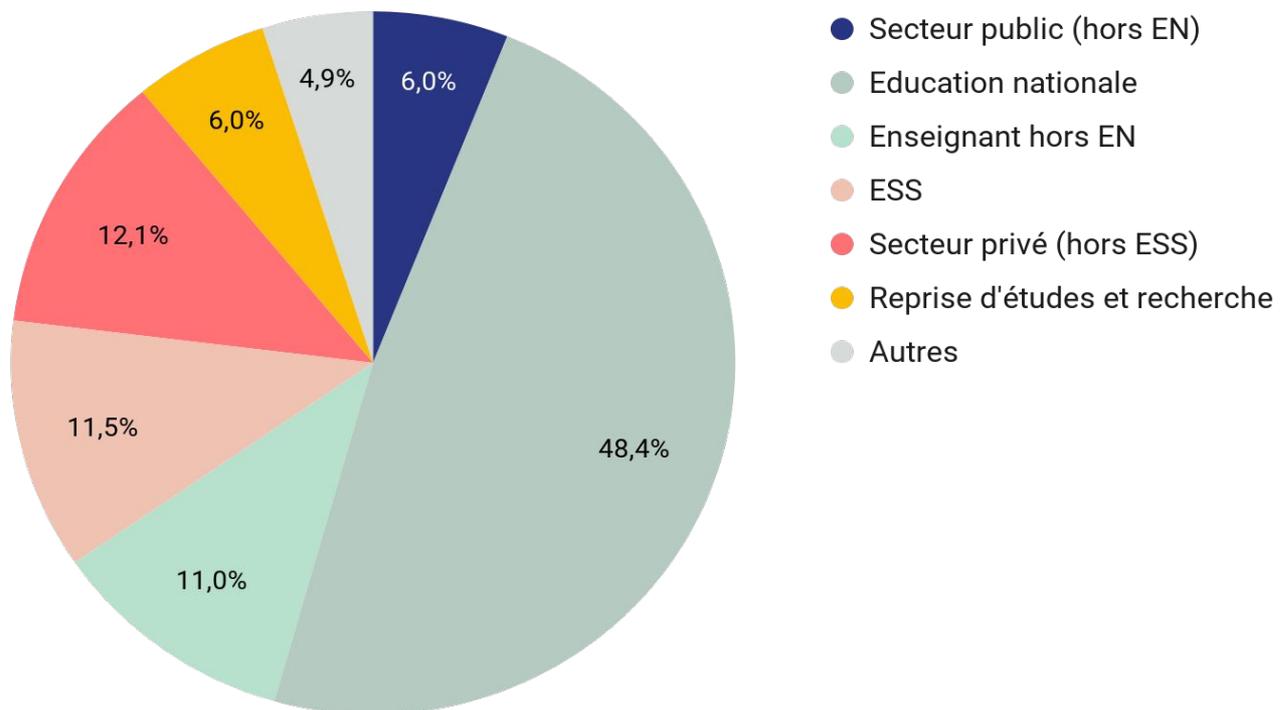
Peu de perspectives de reconversion intéressantes

Situation des enseignants

après les 2 ans du programme

Zoom sur la situation professionnelle des alumni

Aujourd'hui, parmi les 183 alumni du programme, **59,4 %** continuent à enseigner. Plus spécifiquement, 48,4 % enseignent au sein de l'éducation nationale.



"J'aimerais enseigner jusqu'à la fin de ma carrière, les modalités restent à définir. C'est la première fois que je me sens professionnellement à ma place et le métier me plaît vraiment."

Enseignant en fin de 2^{ème} année qui souhaite passer les concours pour enseigner sur le long terme.

"L'association est un vrai soutien et tremplin lors de la première année d'enseignement, on se sent accompagné mais aussi partie prenante d'un groupe uni et engagé pour les mêmes combats. L'association ouvre également sur d'autres horizons dans le secteur de l'éducation."

Alumni du programme.

Des chefs d'établissement satisfaits

Au-delà de l'impact de l'accompagnement du Choix de l'école sur les enseignants, il est intéressant de constater que les chefs d'établissement notent également des effets positifs pour eux. Ils déclarent qu'en comparaison avec les autres enseignants débutants, les enseignants accompagnés par Le Choix de l'école sont notamment plus autonomes, plus investis dans la vie de l'établissement mais aussi habitués à co-construire, à s'appuyer sur le collectif et plus au fait du fonctionnement d'un établissement et des différents acteurs.

"L'accompagnement du Choix de l'école est solide. La préparation avant l'affectation est indispensable, et tout enseignant débutant devrait pouvoir en bénéficier. Il y a un réel engagement pédagogique et éthique et je suis bien content pour l'avenir de nos métiers de savoir que vous existez."

Un chef d'établissement ayant accueilli un enseignant du programme.

8,2 / 10

Note moyenne de satisfaction vis-à-vis du programme par les chefs d'établissements ayant bénéficié d'au moins un enseignant accompagné par l'association*

91 % des chefs d'établissement interrogés déclarent qu'en comparaison avec les autres enseignants débutants, **les enseignants du Choix de l'école entretiennent des relations constructives avec eux.**

91 % des chefs d'établissements sont d'accord avec l'affirmation "les enseignants accompagnés par Le Choix de l'école se sont bien intégrés dans l'équipe pédagogique".

74 % d'entre eux déclarent que les **enseignants du programme sont plus à l'aise que d'autres enseignants débutants pour gérer une classe.**

"Les enseignants accompagnés par Le Choix de l'école m'ont bluffé dans le sens où il y a une posture, un mélange de bienveillance, d'exigence, d'attention à chacun et chacune, l'impression d'avoir des gens expérimentés."

Chef d'établissement

* Étude menée en juin 2022, auprès des 93 chefs d'établissement ayant accueilli au moins un enseignant accompagné par l'association dans leur établissement pendant l'année 2021 - 2022. 35 ont répondu.

Méthodologie et chiffres clés

Le cabinet Kimso a débuté en janvier 2021 une étude d'impact auprès des enseignants accompagnés par le Choix de l'école et des chefs d'établissement accueillant des enseignants du programme.

L'étude sur les enseignants s'est appuyée dans un premier temps sur un travail de réflexion et de collecte de données qualitatives issus d'entretiens menés avec des membres de l'équipe, des enseignants du programme et des alumni. Ce premier travail a donné lieu à la création de quatre questionnaires à destination des enseignants.

La seconde phase de cette étude a consisté en l'administration de ces questionnaires auprès des enseignants à 4 moments clés de leur parcours : lors de leur premier jour de formation, puis en fin de première année, en fin de deuxième année, et enfin 18 mois à l'issue du programme. Les résultats analysés dans ce rapport sont ceux des trois premiers questionnaires, administrés en juillet 2021 et 2022 aux enseignants ayant commencé le programme en 2019, 2020, 2021 et 2022. Les taux de réponse sont les suivants :

Ancienneté dans le programme	Nombre total d'enseignants	Nombre de répondants	Taux de réponse
Nouveaux enseignants	89	89	100 %
Enseignants en fin de 1ère année	107	90	84 %
Enseignants en fin de 2ème année	89	73	82 %

L'étude d'impact sur les chefs d'établissement s'est déroulée en deux parties. Une première phase a consisté en 10 entretiens qualitatifs d'une heure menés par Kimso en 2021 et 2022 avec des chefs d'établissement ayant bénéficié d'au moins un enseignant accompagné par Le Choix de l'école. Cette première phase a conduit à la création d'un questionnaire à destination des chefs d'établissements ayant bénéficié d'au moins un enseignant accompagné par Le Choix de l'école pendant l'année. La deuxième phase a consisté en l'envoi de ces questionnaires aux 93 chefs d'établissement concernés en juillet 2022. 35 chefs d'établissement ont répondu.

Depuis 2016, Le Choix de l'école c'est :



jeunes
enseignants
accompagnés
dans leur
reconversion.



élèves
bénéficiaires
d'un
enseignant
accompagné.



académies
partenaires
(Paris, Créteil,
Versailles,
Aix-Marseille).

Le choix de l'école

réalisé avec



avec le soutien de



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**LA FRANCE
S'ENGAGE**

Crédits photos : Salomé Suarez-Detoeuf

**Le Choix de l'école - Association Loi 1901
L'Ascenseur, 29 boulevard Bourdon, 75004 Paris**